



Les "Jeunes de Saint Médard"
Maison des Jeunes de Saint Médard
14 rue Censier - 3 Rue du Gril
75005 Paris
Tél. 01 43 31 44 84
Adresse e-mail : mjsm@club.fr
Site: <http://jeunesdesaintmedard.free.fr>



Paris, le 20 mars 2018

Message adressé aux parents et enfants de l'accueil de Loisirs

(à lire calmement pour noter les références)

VACANCES d'AVRIL 2018

Le Monde des vacances arrive à grands pas ! Parents et enfants sont impatients de savoir ce que l'accueil de loisirs a prévu...

«Il était une fois...!»

Du Lundi 16 Avril au Vendredi 27 Avril 2018, nous avons le plaisir d'accueillir vos enfants pour de nouvelles aventures. Elles seront pour nous l'occasion de nous évader au cœur des plus célèbres dessins animés connu de tous ! Adaptés à chaque tranche d'âge, chaque personnalité, et tout simplement chaque enfant les dessins animés vont permettre de divertir et amuser vos Monstres et Cie. Nous allons traverser l'Age de Glace, passer dire bonjour à Aladin pour déjeuner avec Shrek et s'amuser avec Bambi ! Aussi nous prendrons le goûter chez la belle au bois dormant et rigolerons avec toute l'équipe de Toy Story !

L'imagination et la création seront les grandes lignes de ces jolies vacances ! Déguisements, (masqués ou maquillés) nous créerons, chanterons, danserons au rythme des 101 Jeunes de Saint Médard... **Pour les ados, nous voyagerons aux travers des Marvel et Comics pour devenir les meilleurs Supers Héros et veillez sur les plus jeunes de saint Médard.** (Céline sera à votre disposition Mercredi 11 avril 2018 de 17h à 18h30 pour répondre à vos questions autour d'un verre de coca ou autres.....

De plus, nous profiterons de cet univers pour garder nos intentions éducatives liées à la gentillesse et la politesse en communauté.

Au programme avec nos meilleurs animateurs Indestructibles : jeux d'expression théâtrale, jeux extérieurs, sorties animées, activités manuelles, fabrication de décors, grands jeux, cinéma, danses, et surtout, mise en place d'un magnifique spectacle pour pouvoir chanter comme la reine des neiges, faire des acrobaties comme Mulan, être drôle comme les Mignons... Enfin, tout simplement jouer comme nos personnages préférés !!

Horaires de la journée :

Accueil à partir de **8h00**, début des activités à **09h45**, repas à **12h00**, reprise des activités à **14h00**, fin des activités à **17h15**, fermeture à **18h30**.

Pour le déjeuner, vous pouvez apporter un repas équilibré froid ou à réchauffer que votre enfant aura pris plaisir à préparer avec vous (comme de la *Ratatouille* par exemple...). Lors de la confirmation de l'inscription, un programme des pique-niques vous sera fourni. Nous vous rappelons que les boîtes plastiques marquées au nom de l'enfant doivent être reprises tous les jours sinon elles seront jetées.

Vous pouvez inscrire vos enfants pour une journée ou toute la semaine. Le tarif est de 8 euro par jour. Si la question financière est une difficulté, n'hésitez à nous en parler.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut que les dossiers soient (fiche d'inscription et chèque) complets. Nous vous enverrons une confirmation de l'inscription. Si le groupe d'âge de votre enfant est complet, nous vous mettrons sur la liste d'attente, votre chèque ne sera pas encaissé. Sauf avis médical, il ne pourra pas être procédé à un remboursement. **Le groupe d'enfants est limité pour les 4-5 ans, nous accueillons 16 enfants maximum.**

UN DON ??? POURQUOI FAIRE UN DON ?

Notre objectif est que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation aux frais des activités est la plus faible possible. Notre activité est ancienne et de nombreux « anciens » de la Maison des Jeunes souhaitent continuer à nous apporter leur soutien. Nous voulons aussi solliciter les familles des enfants que nous accueillons afin qu'elles puissent également participer librement au financement de notre association. Il s'agit pour nous d'essayer de faire mieux et non pas toujours plus. Votre aide nous est précieuse.

L'association "Jeunes de Saint Médard" de loi 1901 est agréée "Jeunesse et éducation populaire" par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative depuis le 3 mars 2004. Par ses statuts, l'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprises). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association avant votre déclaration de revenu en mars 2019.

Merci de votre confiance.

Belle préparation de vacances (déjà !!!!!) Au fond, nous sommes tous des Peter Pan et des Wendy n'est-ce pas ?

Nous, moches mais gentils : Céline Benezra, Laurent Delattre et Remy Da Costa

Il était une fois...

L'Accueil de loisirs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard
Du Lundi 16 avril 2018 au Vendredi 27 avril 2018.



Accueil possible à partir de 8h00 jusqu'à 18h30
Départ en activité à 09h45

(à la journée complète avec un pique-nique chaud ou froid)

Pour 78 jeunes de 4 à 15 ans et plus...

INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Pour des vacances festives avec une équipe diplômée et dynamique dans
une ambiance animée et conviviale.

Renseignements

Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril - 75005 Paris
tél : 0143314484

Mel : mjism@club.fr

Site : jeunesdesaintmedard.free.fr



C'est 8€ la
journée

Fiche d'inscription préalable

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Age de l'enfant:

Tél des parents:

Email (**indispensable pour la confirmation**) :

.....

Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

Lundi 16 Avril

Mardi 17 avril

Mercredi 18 avril

Jeudi 19 avril

Vendredi 20 avril
Départ possible à 16h00

Lundi 23 avril

Mardi 24 avril

Mercredi 25 avril

Jeudi 26 avril

Vendredi 27 avril
Départ possible à 16h00



Merci de joindre un chèque à l'ordre des « **Jeunes de saint Médard** » pour que
vos inscriptions puissent être validées.

Date :

Signature :



« Les Jeunes de Saint Médard »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONS 2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2017 et 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

Point sur les finances de l'association

En 2016, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 250 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	29,00%	Alimentation - Goûter	2,60%
Subvention PS - CAF	14,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	44,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	7,00%	Charges locatives	3,45%
Ville de Paris (ARE)	6,50%	Transport	0,75%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	49,50%
		Charges sociales dont F°	37,50%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,25%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (110 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2016. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2017.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.